

Norme NF EN 13285

Éditée et diffusée par l'Association Française de Normalisation (*AFNOR*) — 11, rue Francis de Pressensé — 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex.

La norme NF EN 13285 : Graves non traitées – Spécifications, a été homologuée le 20 avril 2004 par l'AFNOR. Elle remplace depuis cette date l'ancienne norme française homologuée NF P 98-129 "Assises de chaussées – Graves non traitées – Définition – Composition – Classification".

Cette norme concerne les graves non traitées employées pour la construction et l'entretien des couches de chaussées des routes. Les graves non traitées conformes à la norme NF EN 13285 peuvent être en outre employées si nécessaire en couche de réglage de couche de forme, ou si cette solution s'avère plus économique, en couche de forme.